Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240703-2024_DELIB_80-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 3 JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION :
25/06/2024

DATE D'AFFICHAGE :
04/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits : 17
- Présents : 13
- Absents : 4
- Votants : 13
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

OBJET :

2ème AMI « Les Générateurs »
Appel à Manifestation d'intérêt pour la poursuite du réseau régional de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques

Candidature commune entre le SE 60, Territoire d'Energie Flandre, le SIDEC, l'USEDA, le CD2E et Territoire d'énergie Somme

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 3 juillet à 10 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 13 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que 4 syndicats (SE 60, Territoire Energie Flandre, l'USEDA et Territoire d'Energie Somme) et le CD2E se sont regroupés en 2022 pour répondre à l'Appel à manifestation d'intérêt proposé par l'ADEME intitulé « réseau les Générateurs », qui se finalise fin 2024. L'objectif de ce réseau est la mise en place de 2 conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Ce consortium était basé sur deux groupes d'opérateurs régionaux légitimes à l'échelle régionale :

- Le CD2E, accueillant 1 poste, en tant que coordinateur de la mission solaire Régionale du fait de son expertise, de ses outils (Lumiwatt notamment) et de l'historique de l'accompagnement des acteurs régionaux sur les énergies renouvelables.
- Le groupement des Syndicats d'énergie en Hauts de France dont TE80 assurait le portage salarial du conseiller ainsi que la coordination pour les 4 syndicats d'énergie concernés (TE80/SE60/ SIECF et USEDA), en lien avec les missions d'accompagnement et d'appui sur la transition énergétique de leurs collectivités.

Dans ce cadre, le recrutement par TE80 d'un ingénieur conseil avait été consenti et accueilli pour une durée de 3 ans renouvelable et ce, à compter du 1er février 2022.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est reconduit par l'ADEME pour 2025/2026 et 2027. Le SE 60, Territoire d'Energie Flandre, le SIDEC, l'USEDA, le CD2E et Territoire d'Energie Somme souhaitent poursuivre ce travail collectif de sensibilisation et montage de projets solaire photovoltaique en injection et en autoconsommation par une seconde candidature commune.

…/…

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240703-2024_DELIB_80-DE

OBJET :

**2eme AMI « Les Générateurs »
Appel à Manifestation d'intérêt pour la poursuite du réseau régional de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques**

Candidature commune entre le SE 60, Territoire d'Energie Flandre, le SIDEC, l'USEDA, le CD2E et Territoire d'énergie Somme

…/…

En plus des fonds liés aux fonctionnements, 3 postes d'ingénieurs seraient financés à répartir sur le territoire régional entre ces mêmes acteurs.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- Approuve la candidature commune du SE 60, Territoire d'Energie Flandre, le SIDEC, l'USEDA, le CD2E et Territoire d'Energie Somme au 2ème Appel à Manifestation d'intérêt pour la poursuite du réseau régional de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques proposé par l'ADEME.

- Autorise Monsieur le Président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Franck BEAUVARLET